



Cathédrale de Reims (1212).

CATHÉDRALE DE REIMS

(1212)

En 1211, un incendie détruisit de fond en comble l'ancienne basilique bâtie par Ebon au IX^e siècle et qui occupait l'emplacement de la cathédrale actuelle.

En 1212, Albéric de Humbert, qui occupait le siège archiépiscopal de Reims, posa la première pierre de la cathédrale que nous voyons aujourd'hui. L'œuvre fut confiée à Robert de Coucy : le plan conçu par cet architecte était vaste, établi sur des bases solides ; les travaux furent rapidement exécutés jusqu'à la hauteur des voûtes des bas-côtés, depuis le chœur jusqu'à la moitié de la nef environ. La bâtisse avait à peine atteint la hauteur des basses nefs, que l'on dut renoncer à exécuter dans tous leurs développements les projets de Robert, à cause de l'insuffisance des ressources futures ; aussi le plan du premier étage de la cathédrale est bien loin de répondre à la puissance des soubassements ; cependant l'on suivit autant que possible, en diminuant le volume des points d'appui, les projets primitifs, et il faut une certaine entente des constructions de cette époque pour reconnaître les modifications apportées aux plans de Robert de Coucy.

La façade occidentale de la cathédrale de Reims présente tous les caractères de l'architecture la plus riche de la seconde moitié du XIII^e siècle, mais la multiplicité des détails nuit un peu à l'ensemble ; malgré cet excès de richesse, elle a l'avantage de nous donner une conception franche en style ogival ; son iconographie est complète, et, sous ce point de vue, elle mérite toute l'attention des archéologues.

A la base de cette façade, s'ouvrent trois grandes portes ogivales dont les voussures et les ébrasements sont décorés de statues ; le gâble du portail central représente le couronnement de la Vierge, de grandeur colossale ; au-dessus de ces trois portes, s'accusent les contre-forts des tours appuyés par de grands pinacles à jour, décorés de statues ronde-bosses. Entre ces pinacles, le premier étage des tours est percé de grandes fenêtres ogivales à meneaux délicatement taillés ; au centre, la grande rose. Au-dessus de cet étage, la galerie des rois, dont les statues au nombre de vingt et une sont d'une exécution médiocre et bien loin de la beauté de certaines statues ornant les portails.

Les tours de la façade sortent de son sommet sans se lier visiblement avec elle, les lignes de l'architecture disparaissent sous la profusion d'ornements et de statues qui les enveloppent, et un effort de raisonnement est nécessaire pour comprendre comment ces tours portent sur cet amas de colonnettes, de pinacles, d'ajours et de sculptures, et la richesse et la beauté des détails ne compensent pas la confusion des lignes principales et le manque de points d'appui visibles.

Cependant, comme le dit M. Viollet le Duc, dans son savant *Dictionnaire d'architecture*, auquel nous empruntons en partie cette notice, telle qu'elle est, la façade occidentale de la cathédrale de Reims est une des plus splendides conceptions de l'art au XIII^e siècle.

F. HUREY, architecte.

ALBUM
DE
L'HISTOIRE DE FRANCE

ADOPTÉ
PAR LE MINISTÈRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE
ET PAR LA VILLE DE PARIS

SCÈNES ET FAITS HISTORIQUES

DESSINS

De A. de Neuville, Philippoteaux, E. Bayard, Lix.

TEXTE

Par A. Thiers, Henri Martin, Juliette Dodu, Chennevières, Désiré Lacroix.



PARIS
LIBRAIRIE FURNE
JOUVET ET C^{ie}, ÉDITEURS
5, RUE PALATINE, 5

M DCCC LXXXVII



Cathédrale de Reims.

en garde. La pénalité était fort sévère en ce temps-là, et le peuple avait tant souffert des violences et des pillages au temps passé, qu'il ne trouvait jamais la répression des malfaiteurs assez rigoureuse.

Ce fut ce prévôt Étienne Boileau qui fit mettre par écrit et réunir les statuts ou règlements des métiers de Paris, règlements qui auparavant se transmettaient de bouche en bouche par la tradition, comme on faisait pour la plupart des coutumes. On voit dans ces statuts comment étaient alors organisées les corporations des métiers. Leurs règle-

ments empêchaient qu'on fraudât sur la qualité de la marchandise et qu'on détériorât les procédés de fabrication ; mais, d'autre part, ils ôtaient la liberté d'améliorer ces procédés. La corporation maintenait la cherté des prix par le monopole, interdisait la fabrication aux étrangers, et, dans son propre sein, les maîtres exploitaient durement les apprentis et les excluaient le plus possible de la maîtrise. Cela tendait à faire deux peuples dans le peuple, les gens établis et les prélatres, comme on dirait aujourd'hui. L'esprit de fraternité, qui avait régné dans le grand mou-

HISTOIRE DE FRANCE

POPULAIRE

DEPUIS LES TEMPS LES PLUS REÇULÉS JUSQU'À NOS JOURS

PAR

HENRI MARTIN

TOME PREMIER



PARIS

LIBRAIRIE FURNE. — JOUVET & C^{IE}, ÉDITEURS

5, RUE PALATINE, 5

Se réservent le droit de traduction et de reproduction à l'étranger.